

Association des anciens élèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue comme Etablissement d'utilité publique par Décret du 15 février 1889

~~~~~

*Michel Doucement - Président*

*38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin*

*Email : [michel.doucement@gmail.com](mailto:michel.doucement@gmail.com)*

Octobre 2019

## Billet de rentrée

Ce billet de rentrée est, comme celui de l'an dernier, assez court. La raison en est la même: je n'étais pas disponible au moment de la pré-rentrée et je n'ai donc pu prendre connaissance des diverses informations données par Monsieur le Proviseur et ses adjoints sur les résultats des élèves aux différents concours et au baccalauréat ainsi que sur la structure du lycée pour cette année scolaire 2018-2019. Il en est de même pour les éventuels travaux prévus dans le lycée.

J'ai demandé des renseignements sur les résultats à Madame et Monsieur les Proviseurs-Adjoint(e)s (Mme Lapalus remplace monsieur Glorieux). Je n'ai reçu que ceux qui concernent le baccalauréat. On note un léger progrès des résultats en section L, un gain assez net en section ES et une baisse nette en section S où on retrouve des résultats analogues à ceux de 2017. Néanmoins, globalement, les résultats semblent rester inférieurs aux moyennes académiques. Des collègues dévoués m'ont fourni une partie des résultats des concours aux grandes écoles scientifiques. Les résultats sont bons et même exceptionnels en MP\*. Je n'ai pas d'informations concernant les filières littéraires.

Je pensais pouvoir obtenir d'autres informations lors de l'habituelle réunion du Conseil d'Administration de la fin septembre, mais il n'y en a pas eu, non plus, cette année.

Pour ce qui est du fonctionnement de l'association le fait le plus important est l'importance accrue des demandes d'aide au titre de l'aide générale. Nous avons été amenés à dépasser nettement le montant prévu à l'AG 2018, mais les réserves du fond de solidarité (pendant plusieurs années nous n'avons pas utilisé tous les fonds disponibles, mais ça n'est plus vrai maintenant) et les généreuses contributions des parents d'élèves nous le permettaient.

Je n'ai pas eu connaissance de décès de membres de l'association.

L'an dernier, il n'y a pas eu de repas en commun à l'issue de l'AG faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Cette année, je n'organiserai pas ce repas car je pense que la situation ne sera pas différente.

Je termine en souhaitant que les membres de l'association qui le peuvent viennent à l'AG et au dépôt de gerbe et que ceux qui en sont empêchés envoient **en grand nombre** leur pouvoir.

Cordialement

Michel Doucement

NB: Si vous n'avez toujours pas payé votre cotisation 2019, il est encore temps de le faire. Brigitte Mouton se fera un plaisir de l'encaisser et de vous envoyer un reçu